



CO Derborence

Conthey • Vétroz • Ardon

LA LETTRE 2026

Informations aux parents

En route vers une nouvelle année scolaire... Bienvenue !



« Le mot de la semaine » de la classe 9A-01 (2025-26)

Madame, Monsieur, Chers Parents,

D'ici quelques semaines une nouvelle année scolaire débutera. La Direction, les professeurs ainsi que le personnel administratif et technique du CO Derborence souhaitent à votre enfant une cordiale bienvenue dans leur établissement.

Le 20 août prochain, 65 professeurs accueilleront quelque 600 élèves des communes de Conthey, de Vétroz et d'Ardon, répartis en 30 classes-titulaires.

Nous adressons une bienvenue toute particulière aux élèves qui découvriront le cycle d'orientation pour la première fois. Si ce nouveau contexte scolaire peut susciter quelques inquiétudes tant auprès des parents que des élèves, nous tenons à vous donner l'assurance que la Direction et le corps professoral veilleront à offrir aux élèves un accueil et un encadrement qui répondent le mieux possible à vos attentes et aux besoins de jeunes adolescents.

Notre mission d'instruction et d'éducation ne peut se passer d'une communication ouverte et d'une collaboration constructive avec les parents et ce, dans le respect des sphères de responsabilités respectives.

A travers ce courrier et la brochure « La relation Famille-Ecole », disponible sur notre site internet, la direction entend œuvrer dans ce sens et répondre à certaines de vos interrogations à la veille de la rentrée.

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous adressons, à vous, Madame, Monsieur, Chers Parents, de même qu'à votre enfant, nos salutations les meilleures.

DIRECTION : UN ADJOINT PAR DEGRÉ

L'équipe de Direction se compose des membres suivants :

- ❖ M. Blaise Germanier, Directeur
- ❖ Mme Gaëlle Germanier, enseignante spécialisée. Mme Germanier officiera en tant qu'adjointe responsable du suivi des élèves de 9CO.
- ❖ Mme Cindy Jaggi, enseignante de français et de SHS. Mme Jaggi assumera le suivi des élèves de 10CO.
- ❖ M. Fabrice Ballestraz, enseignant de mathématiques et de sciences. M. Ballestraz sera en charge de l'accompagnement des élèves de 11CO.

Cette organisation, avec un adjoint référent pour chaque degré, permet d'optimiser le suivi des élèves et apporte des réponses optimales aux défis proposés.

ET DES PRIORITES QUI DEMEURENT

L'orientation des élèves

Vous nous confiez votre enfant pour que nous l'accompagnions vers la réalisation de son projet de formation. C'est précisément la tâche dévolue au cycle d'orientation et nous nous réjouissons de collaborer avec vous dans le cadre de notre structure scolaire, afin que chaque élève puisse, en fonction de ses possibilités, construire un projet professionnel attractif et réaliste.

Le bien vivre ensemble

Pour ce faire, les enfants doivent pouvoir évoluer dans un environnement calme et serein. Des règles de vie bien définies, des exigences clairement explicitées et une collaboration indispensable avec les parents sont les garants d'un cadre de vie agréable qui doit permettre à chacun de trouver sa place au sein de notre école.

INFORMATIONS IMPORTANTES

Enseignement spécialisé

Cette rentrée est marquée par une augmentation significative du nombre d'élèves relevant de l'enseignement spécialisé. Certains seront libérés un après-midi par semaine pour effectuer des stages en entreprises. Ces stages sont organisés et supervisés par le CO et ne requièrent aucune démarche particulière de la part des parents.

Un enseignant spécialisé assumera la préparation, le suivi des stages et procédera aux remédiations nécessaires.

D'autres seront intégrés dans des groupes de niveau 2 en français et en mathématiques. Ils seront, pour ces 2 branches, accompagnés par une enseignante spécialisée qui travaillera en co-enseignement avec l'enseignant-e responsable du groupe.

Listes de classes

Les listes de classes seront consultables sur le site www.coderborence.ch, page Rentrée 26-27, dès le 17 août 2026.

Mot de passe pour accéder à la page :
1964

Les élèves seront appelés par classe le jeudi 20.08.26 à 08h00 et découvriront les différents groupes durant cette première journée.

Attribution des titulariats

Pour les 9 et 10CO, la maîtrise de classe et le cours de PPE sont confiés à des enseignants intervenant dans les branches hétérogènes (anglais, sciences et SHS).

Pour les 11CO, les titulariats sont attribués aux enseignants de français et de mathématiques.

Cantine

L'offre de cantine pour l'année scolaire 2026-2027 a été supprimée.

Le nombre extrêmement faible de personnes intéressées durant les deux dernières années explique cette décision des autorités politiques et scolaires.

Pour les enfants qui n'auraient pas d'autres alternatives, un arrangement restera possible avec l'Ecole d'Agriculture. Toutefois, ni l'accompagnement par un professeur, ni l'étude surveillée sur le temps de midi ne seront proposés.

Les personnes intéressées par cette variante peuvent contacter la Direction du CO.

Cour verte

La création de différents secteurs (sports, discussion, détente) offre aux élèves la possibilité de pratiquer plusieurs sports (volleyball, ping-pong, basket...) et de se retrouver dans un espace plus convivial, également disponible en dehors des heures de classes.

Grâce à la création d'espaces propices à l'étude, les élèves peuvent également profiter occasionnellement d'un enseignement à l'extérieur.

Le règlement d'utilisation des infrastructures se trouve dans le carnet de l'élève. Nous vous prions d'en prendre connaissance, d'en discuter avec vos enfants et de le signer.

Prévention

Le CO Derborence fait partie du réseau Ecoles en santé et durables. Soucieux du bien-être de leurs élèves, tous les enseignants du CO Derborence sont formés à la « Méthode de préoccupation partagée ». Cette approche utilisée dans les cas de harcèlement complète l'action des médiateurs qui gèrent les situations de conflits.

Un projet de développement des compétences psychosociales des enfants a démarré dans le courant de l'année 2025-2026 avec les 9CO. Ce projet, intitulé Hors-piste, est développé en collaboration avec des écoles canadiennes et a pour but d'apprendre aux jeunes à mieux gérer leur stress et leur anxiété. Il s'étendra cette année aux dixièmes années.

Mesures d'aide

Des mesures de soutien, sous forme d'aide aux devoirs, sont organisées le lundi, mardi et jeudi de 16h40 à 17h25. Des bus spéciaux ramènent ensuite les enfants à leur domicile. Vous trouverez à la fin de ce fascicule un descriptif détaillé du dispositif d'aide ainsi que le calendrier de ces mesures.

Matériel en ligne

Les ouvrages scolaires sont accessibles sur le site internet du CO, page *Rentrée*.

ORGANISATION / RENTREE

Rentrée 2026 : organisation du jeudi 20 et du vendredi 21 août 2026

Jeudi 20 août

Les élèves seront accueillis dans la cour le jeudi 20 août à 07h50 et pris ensuite en charge par les titulaires durant les 7 périodes de la journée.

Les photos individuelles et de classe seront réalisées durant cette journée.

Vendredi 21 août

Les élèves de 9CO bénéficieront d'une journée consacrée à l'accueil et à la familiarisation avec les structures du CO.

Les élèves de 10CO participeront à des activités en lien avec la prévention de la santé et le vivre ensemble.

Des activités en lien avec l'orientation professionnelle seront proposées aux élèves de 11CO.

Classe de

préapprentissage

La rentrée est fixée au lundi 24 août 2026, à 08h00. Les élèves sont attendus dans la cour.

Les photos individuelles et de classe seront réalisées le lundi 31 août 2026.

Matériel requis pour la rentrée (le reste est mis à disposition gratuitement par l'école)

Pour tous les élèves :

- pantoufles : **le port de pantoufles est obligatoire. Pour des raisons évidentes d'hygiène, les élèves ne sont pas autorisés à se promener en chaussettes dans les couloirs et les salles de classe.**
- sac d'école à même de maintenir le matériel en bon état.
- trousse vide apte à ranger le matériel distribué par l'école.
- pour les élèves de 10 et 11CO : matériel resté en leur possession depuis l'année précédente.

Horaire d'école journalier

08h00 – 08h45 période 1
08h50 – 09h35 période 2
09h55 – 10h40 période 3
10h45 – 11h30 période 4

14h05 – 14h50 période 5
14h55 – 15h40 période 6
15h45 – 16h30 période 7
(16h40 – 17h25 mesures d'aide)

Organisation des modules et des classes titulaires

MODULE 9A Titulaires : professeurs d'anglais			
9A-01	9A-02	9A-03	9A-04
Monbaron Alexandre	Travelletti Carole	Negash Rebeca	Abbet Aline

MODULE 9B Titulaires : professeurs d'anglais+SN			
9B-01	9B-02	9B-03	9B-04
Moix Nadine	Fragnière Sandrine	Schmid Laura	Meyer Marion

MODULE 9C Titulaires : professeurs SN + informatique		
9C-01	9C-02	9C-03
Soubiran Philippe	Moix Valérie	Mottet Sébastien

MODULE 10A Titulaires : professeurs SHS			
10A-01	10A-02	10A-03	10A-04
Chioccola Tania	Poli-Abel Estelle	Kerrache Tarek	Zambaz Florence

MODULE 10B Titulaires : professeurs SHS			
10B-01	10B-02	10B-03	10B-04
Santiago Cynthia	Abbet Pierre	Tinguely Florian	Boillat Arnaud

MODULE 10C Titulaires : professeurs SHS			
10C-01	10C-02	10C-03	10C-04
Bourquin Vanessa	Bonvin Nicolas	Saillen Gilles	Maye Eric

MODULE 11A Titulaires : professeurs de math		
11A-A	11A-B	11A-C
Berthod Christelle	Courtine Nicolas	Boucher Pierre

MODULE 11B Titulaires : professeurs de français		
11B-D	11B-E	11B-F
Bourquin Frédéric	Maye Patrick	Carrupt Céline

Préapprentissage
Favre Jean-François

INFORMATIONS PRATIQUES – TRANSPORTS

L'organisation des transports scolaires entre le domicile et le cycle d'orientation est de la responsabilité des communes partenaires du CO Derborence. **A l'intérieur du bus, en revanche, les enfants sont placés sous la responsabilité de leurs parents.**

Le titre de transport se présente sous la forme d'une carte plastifiée, format carte de crédit, avec photographie de l'élève et données d'identification. **Y sera également stipulé l'arrêt du transport strictement scolaire.** L'indication de cet arrêt obligatoire pour les transports scolaires a été rendu nécessaire afin de répartir les effectifs d'élèves sur les différentes lignes.

Dans le cadre du contrat relatif à ce transport, les communes d'Ardon et de Conthey ont négocié avec les entreprises concernées la gratuité du transport entre la commune de domicile et l'arrêt Sion-Gare pour les trajets hors transport scolaire. La commune de Vétroz a retenu la mise à disposition de cartes multi-courses jusqu'à Sion. Les parents concernés sont informés par un courrier de l'administration communale durant l'été.

Mobilité douce

Afin de promouvoir la mobilité douce, les élèves qui le souhaitent sont autorisés à utiliser leur bicyclette, trottinette ou vélomoteur pour se rendre au CO Derborence.

- Les élèves d'Ardon ou de Vétroz peuvent parquer leur véhicule sous le couvert situé en bordure de la place des bus.
- Pour les élèves de Conthey, le parage de ces véhicules s'insère dans le concept de mobilité douce mis en place. Il se fera au nord du bâtiment, dans un espace dévolu à côté du parking des professeurs. Pour le détail, voir notre site internet.

Ces espaces permettent de cadenasser les vélos. Ils ne font toutefois l'objet d'aucune surveillance et le CO Derborence n'assumera aucune responsabilité vis-à-vis d'éventuels dommages aux véhicules sur les parkings mis à disposition.

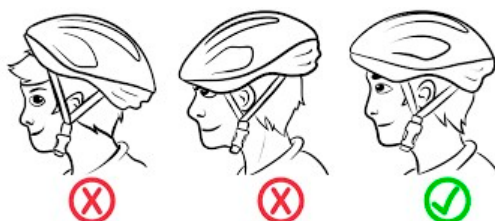
Le parage sauvage sur les propriétés privées avoisinantes de l'école ou sur la voie publique sera dénoncé et sanctionné par les agents des polices municipales.

A leur arrivée, les élèves ont l'obligation de rejoindre immédiatement la cour de l'école quel que soit leur moyen de transport. La présence dans la cour au moment du premier gong (07h53, le matin ; 13h58, l'après-midi) est une exigence impérative.

Rappel important !

Les déplacements à vélo, à trottinette, à vélomoteur sont placés sous l'entière responsabilité des parents. Le port d'un casque est une mesure de sécurité essentielle.

Nous vous rappelons également que des dispositions légales régissent l'utilisation des trottinettes électriques (16 ans ou permis vélomoteur). Merci de vous y conformer.



Sécurité routière et sécurité des élèves... Respect des espaces privés

Nous invitons les parents qui viennent occasionnellement chercher leur enfant en voiture à parquer leur véhicule sur la place de parc publique, au sud de la place des bus (accès par le rond-point).

Les places privées des bâtiments proches, la rue du Collège et l'entrée de la cour de récréation ne sont pas prévues à cette fin.

Les agents municipaux veillent à la sécurité des usagers et des élèves.

Merci de votre collaboration.

Horaires des transports

Sous réserve de modifications – horaires mis à jour sur le site internet de l'école.

Lignes Vétroz-Ardon

Afin d'optimiser la qualité du transport des élèves, la Direction du CO Derborence vous propose, en collaboration avec les responsables de Car Postal, la distribution des arrêts suivante. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir insister auprès de vos enfants pour qu'ils prennent le bus aux arrêts indiqués sur leur carte de transport. D'autre part, nous vous rendons attentifs au fait que seuls les élèves de Vétroz-Poste et du Home peuvent utiliser le bus de ligne. Tous les autres élèves doivent impérativement emprunter les courses scolaires. Un non-respect de cette consigne peut en effet engendrer des surcharges dans certains bus.

MATIN

Domicile ->

Ligne 1 Course scolaire	Ardon Arnica	Ardon Centre
Bus articulé	07h35	07h36

Ligne 2 Course scolaire	Balavaud	Magnot	La Millière	Champs-y-Zou
Bus articulé	07h37	07h38	07h39	07h43

Ligne 3 Course 311 Sion - Gare	Vétroz Poste	Le Home
Bus articulé	07h40	07h41

CO -> Retour au domicile (départ à 11h40 du

Ligne 1 PISTE 7	Ardon Centre	Ardon Arnica
Bus articulé	11h54	11h55

Ligne 2 PISTE 6	Champs-y-Zou	La Millière	Magnot
Bus articulé	11h44	11h48	11h50

Ligne 3 PISTE 5	Le Home	Vétroz Poste	Balavaud
Bus articulé	11h45	11h47	11h52

APRES-MIDI

Domicile ->

Ligne 1 Course scolaire	Ardon Arnica	Ardon Centre
Bus articulé	13h34	13h35

Ligne 2 Course scolaire	Magnot	La Millière	Champs-y-Zou
Bus articulé	13h37	13h38	13h42

Ligne 3 Course scolaire	Balavaud	Vétroz Poste	Le Home
Bus articulé	13h36	13h39	13h41

CO -> Retour au domicile (départ à 16h40 du

Ligne 1 PISTE 7	Ardon Centre	Ardon Arnica
Bus articulé	16h54	16h55

Ligne 2 PISTE 6	Champs-y-Zou	La Millière	Magnot
Bus articulé	16h44	16h48	16h50

Ligne 3 PISTE 5	Le Home	Vétroz Poste	Balavaud
Bus articulé	16h45	16h47	16h52

CO -> Retour au domicile : mesures de soutien (départ à 17h35 du

1 Bus articulé	Champs-y-Zou	Le Home	Vétroz Poste	La Millière	Magnot
	17h39	17h40	17h42	17h43	17h45
	Balavaud	Ardon Centre	Ardon Arnica		
	17h47	17h49	17h50		



Lignes Conthey

(élèves domiciliés hors périmètre du concept de mobilité douce défini par la commune de Conthey. Voir sur notre site)

Arrêts	Horaires Aller	
Aven	7.15	13.20
Daillon	7.15	13.20
Premplöz	7.20	13.24
Erde	7.22	13.24
Sensine	7.25	13.28
StSéverin	7.27	13.30
Bourg	7.28	13.31
Vens, Cave du tunnel	7.29	13.32
Conthey, Village	7.41	13.35
Conthey, Cave Provins	7.40	13.36
Conthey, Pas de Cheville	7.39	13.39
CO Derborence	7.50	13.43

Arrêts	Horaires Retour		
CO Derborence	11.40	16.40	17.35
Conthey, Pas de Cheville	11.42	16.47	17.38
Conthey, Cave Provins	11.44	16.46	17.39
Conthey, Village (Scolaire)	11.45	16.45	17.40
Vens, Cave du tunnel	11.45	16.45	17.41
Bourg	11.46	16.46	17.42
StSéverin	11.47	16.47	17.43
Sensine	11.49	16.49	17.44
Erde	11.50	16.50	17.45
Premplöz	11.52	16.52	17.46
Daillon	12.00	17.00	18.05
Aven	12.00	17.00	18.00

A VOS AGENDAS !

DATES A RETENIR

Réunions collectives des parents (intervention de la Direction)

- **Lundi 31.08.26, à 19h30** 9CO Modules A + B
(9A-01, 9A-02, 9A-03, 9A-04, 9B-01, 9B-02)
- **Mardi 01.09.26, à 19h30** 9CO Modules B et C
(9B-03, 9B-04, 9C-01, 9C-02, 9C-03)
- **Jeudi 03.09.26, à 19h30** 10CO libérables en juin 2026, y compris PA
parents et enfants
- **Lundi 21.09.26, à 19h30** 10A-01 à 10B-02, exceptés PA* et libérables
- **Mardi 22.09.26, à 19h30** 10B-03 à 10C-04, exceptés PA* et libérables

* PA : programmes adaptés généralisés

A noter

- Des réunions seront fixées par les titulaires de 9CO courant septembre
- Les enseignants spécialisés organiseront, durant le mois de septembre, des réunions spécifiques pour les parents d'élèves en programmes adaptés.

Bilans notés

Les évaluations ne seront plus systématiquement signées par les parents. Un bilan des notes vous parviendra cependant régulièrement par l'intermédiaire de votre enfant, afin que vous puissiez suivre au mieux l'évolution de ses résultats dans les différentes branches.

Ces bilans vous seront transmis aux dates indiquées ci-dessous et seront retournés signés au titulaire pour archivage :

- 28.09.26 bilan de septembre
- 06.11.26 bulletin intermédiaire
- 07.12.26 bilan de novembre
- 18.01.27 bulletin semestriel
- 07.04.27 bulletin intermédiaire
- 25.06.27 bulletin annuel

Ces bilans font office de suivis intermédiaires. Les parents doivent veiller à ce que les enfants leur transmettent ces documents en temps voulu, l'équipe enseignante n'étant pas en mesure de certifier l'authenticité des signatures.

Par ailleurs, nous invitons les familles à contrôler régulièrement les devoirs de leur enfant.

Bilans CDTEA

Les demandes de bilan peuvent être adressées au CDTEA quatre fois dans l'année, par l'intermédiaire de Mme Germanier, responsable de l'enseignement spécialisé. Ces dernières doivent lui être transmises au minimum 15 jours avant une séance.

Dates des séances 2026-2027 :

- Mercredi 07.10.26, 10h00
- Mercredi 25.11.26, 10h00
- Mercredi 03.02.27, 08h00 + séance jeunes à risques
- Mercredi 12.05.27, 10h00. Bilan, en principe pas de signalement

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES

Contacts

Blaise Germanier, Directeur	blaise.germanier@edu.vs.ch
Gaëlle Germanier, adjointe 9CO	gaele.germanier@edu.vs.ch
Cindy Jaggi, adjointe 10CO	cindy.jaggi@edu.vs.ch
Fabrice Ballestraz, adjoint 11CO	fabrice.ballestraz2@edu.vs.ch

Secrétariat	coderborence@edu.vs.ch	027 346 31 77
-------------	------------------------	---------------

Un outil facilement accessible, à votre disposition www.coderborence.ch

De nombreuses informations sur la rentrée, sur le fonctionnement et la vie scolaire du CO Derborence sont consultables sur notre site internet. Nous vous invitons à le visiter régulièrement. Vous y trouvez entre autres :

- Les coordonnées de contact de la Direction, du secrétariat, des enseignants, de la médiation, de l'orientation scolaire et professionnelle et de la logopédiste.
- Les informations relatives à l'espace numérique de travail (ENT) de votre enfant : suite Office-M365, Outlook, Teams, ...
- Un espace de téléchargement de différents documents et formulaires utiles, dont les demandes de congé et les plans de scolarité (congés, vacances) de cette année scolaire-ci et des années à venir.
- Des informations sur les activités culturelles ou sportives et les actions de prévention proposées aux élèves.
- Les manuels en ligne.

Fréquentation de l'école & absence imprévue d'un élève

Fréquentation de l'école

La fréquentation de l'école dans le cadre défini par le plan de scolarité et l'horaire de l'établissement est obligatoire. Les absences injustifiées seront dénoncées à l'inspecteur scolaire.

Annonce de l'absence imprévue d'un élève par les parents

Il est impératif que les parents annoncent chaque journée d'absence, par téléphone, au n° 027 346 31 77 entre 07h30 et 08h30 et entre 13h30 et 14h30.

Un certificat médical sera exigé pour toute absence lors des journées particulières (sortie, ski, journées culturelles, etc...).

En l'absence de certificat, l'activité sera facturée aux parents.

PLAN DE SCOLARITE 2026-2027

Début de l'année scolaire jeudi matin 20 août 26

Fin de l'année scolaire vendredi soir 25 juin 27

Vacances et congés annuels

Automne	Du mercredi midi 14.10.26 au lundi matin 26.10.26
Immaculée conception	Du vendredi soir 04.12.26 au mercredi matin 09.12.26
Noël	Du mercredi midi 23.12.26 au lundi matin 11.01.27
Carnaval	Du vendredi soir 05.02.27 au lundi matin 15.02.27
St-Joseph	Le vendredi 19.03.27
Pâques	Du jeudi soir 25.03.27 au lundi matin 05.04.27
Ascension	Du mercredi midi 05.05.27 au lundi matin 10.05.27
Pentecôte	Le lundi 17.05.27
Fête-Dieu	Le jeudi 27.05.27

- Regroupement familial à Noël : selon communication ultérieure du SE.
- Le Règlement cantonal concernant les congés et les mesures disciplinaires applicables dans les limites de la scolarité obligatoire, du 14 juillet 2004, précise les procédures requises pour les dispenses, les congés et les absences.

[IMPORTANT] DEMANDES DE CONGE

Jours joker

Chaque élève peut bénéficier, **en cas de besoin**, de 2 jours de congé par année, sans justification (**participation à un événement ou à une activité en famille, activité sportive ou musicale, sortie culturelle**). Une demande de congé doit cependant être transmise à la direction d'école **au minimum un mois avant la date du congé souhaité**. A noter que les fêtes religieuses relèvent d'un congé ordinaire et non d'un jour joker.

Il existe plusieurs restrictions quant aux modalités d'application de ces jours joker. Vous trouverez ci-dessous, ainsi que sur notre site internet, les situations dans lesquelles les demandes de jour joker ne sont pas recevables :

- Première et dernière semaine d'école
- Semaine d'examens (du 07.12.26 au 18.12.26 et du 07.06.27 au 14.06.27)
- Durant la période des examens cantonaux 11CO
- Durant les journées d'activités culturelles, journées sportives, sortie de classe, semaine blanche (9CO et 10CO : du 18.01.27 au 22.01.27)
- Durant le camp de Fiesch pour les 11CO (du 26.01.27 au 29.01.27)
- Durant la semaine de stages obligatoires pour les 10CO (du 01.03.27 au 05.03.27)

Tour d'horizon des différentes mesures d'aide

La transition 8H-9CO peut s'avérer compliquée pour certains enfants. En effet, les nombreux changements, tant au niveau structurel que pédagogique, peuvent parfois nécessiter un temps d'adaptation.

Pour accompagner au mieux les élèves dans cette transition, le CO Derborence peut compter sur le professionnalisme et le savoir-faire de ses enseignants et s'appuyer sur les ressources allouées par le Service de l'Enseignement pour mettre en place différentes mesures d'aide. Vous trouverez ci-dessous un bref descriptif des principales mesures, qui pour la plupart diffèrent de la prise en charge offerte en primaire.

Nom de la mesure	Public cible	Descriptif	Modalités d'inscription
Etudes surveillées (Inscriptions semestrielles)	Elèves souhaitant travailler dans un environnement calme et propice aux apprentissages.	Un professeur surveille un groupe d'une quinzaine d'élèves le soir de 16h40 à 17h25.	Mesure payante : sur inscription en début d'année. Inscription valable pour un semestre.
Etudes dirigées (Découpage en sessions de 6 à 7 semaines)	Elèves ayant des difficultés d'organisation, une méthode de travail peu efficace, des difficultés dans la réalisation des devoirs.	Cours programmés le soir entre 16h40 et 17h25. Les élèves concernés sont pris en charge par un enseignant. Travail sur les stratégies d'apprentissage, les techniques d'organisation. Aide aux devoirs. Effectifs réduits (10)	L'enseignant de branche ou le titulaire propose la mesure que les parents valident ou non en apposant leur signature sur un formulaire.
Soutiens hors classe en français, mathématiques, allemand et sciences (Découpage en sessions de 6 à 7 semaines)	Elèves ayant des difficultés passagères dans les branches à niveaux : 9CO : français et math. 10CO : français, math, allemand et SN	Cours programmés le soir entre 16h40 et 17h25. Les élèves concernés sont pris en charge par un enseignant spécialiste de branche. Possibilité de réaliser les devoirs dans la branche concernée avec une aide ciblée. Effectifs réduits (8)	L'enseignant de branche propose la mesure que les parents valident ou non en apposant leur signature sur un formulaire.
Mesures de compensation des désavantages	Elèves au bénéfice d'un rapport médical attestant de troubles des apprentissages (TSL/E-O, dysphasie, TDAH...). Environ 150 élèves.	Outre la mise en place des mesures de compensation communiquées en début d'année, ces élèves peuvent ponctuellement profiter d'un suivi de Mme Salamin, enseignante spécialisée. Contrairement à l'école primaire, il n'existe pas d'enseignants d'appui pour prendre en charge ces élèves.	Selon organisation interne. Coordination enseignants de branche – responsable de MCDD.
Lutte contre le décrochage scolaire	Elèves de 10CO arrivant au terme de leur scolarité obligatoire. Elèves en risque de décrochage (absentéisme).	Entretiens et suivi individuel ponctuel avec M. Alexandre Monbaron. Mise en place de stratégies. Aide à l'insertion professionnelle selon les cas.	Selon organisation interne. Coordination enseignants-personnes ressource.

Calendrier des sessions et des inscriptions

L'année scolaire est divisée en 5 sessions :

- **SESSION 1 : du lundi 31 août 2026 au vendredi 30 octobre 2026 (8 semaines)**
 - **Jeudi 20 août 2026** : distribution des formulaires par les titulaires
 - **Mercredi 26 août 2026** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires
- **SESSION 2 : du lundi 02 novembre 26 au vendredi 18 décembre 2026 (7 semaines)**
 - **Lundi 05 octobre 2026** : distribution des formulaires par les titulaires
 - **Mardi 27 octobre 2026** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires
- **SESSION 3 : du lundi 11 janvier 2027 au vendredi 05 mars 2027 (6 semaines)**
 - **Mercredi 9 décembre 2026** : distribution des formulaires par les titulaires
 - **Vendredi 18 décembre 2026** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires
- **SESSION 4 : du lundi 08 mars 2027 au vendredi 30 avril 2027 (7 semaines)**
 - **Lundi 15 février 2027** : distribution des formulaires par les titulaires
 - **Lundi 01 mars 2027** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires
- **SESSION 5 : du lundi 03 mai 2027 au vendredi 18 juin 2027 (7 semaines)**
 - **Lundi 12 avril 2027** : distribution des formulaires par les titulaires
 - **Vendredi 23 avril 2027** : formulaires complétés et signés, déposés au secrétariat par les titulaires

Remarques

Les soutiens hors classes, études dirigées et études surveillées n'auront pas lieu aux dates suivantes :

- Lundi 21.12.26 et mardi 22.12.26 pour 9-10-11CO
- Semaine du 18.01.27 au 22.01.27 pour les 9 et 10CO (semaine blanche)
- Semaine du 25.01.27 au 29.01.27 pour les 11CO (Camp de Fiesch)
- Jeudi 25 mars 2027

Nous profitons de cette occasion pour vous rappeler qu'un contrôle régulier du travail à domicile est bien souvent nécessaire et que l'autonomie – objectif à atteindre – s'apprend et se développe de manière progressive.

Nous nous réjouissons de collaborer avec vous pour le bien de vos enfants et nous leur souhaitons une année riche en satisfactions.

Pour conclure...

Lu dans le Matin Dimanche...

Et vous ? Qu'en pensez-vous ?

Dire oui au ciel immense

À force de vouloir qu'ils ne tombent plus, les enfants n'apprennent même plus à grimper

C'est un bureau situé en bordure d'une cour de récréation. Mon bureau. Ni beau ni moche, mais avec vue sur un tilleul nommé « Arbre de la Liberté » par les autorités. En dessous de l'arbre, un muret sur lequel les élèves se défient depuis toujours : sauter d'un coup sans se rater. Chaque année, la même histoire. Un saut, deux, trois, une dégainée de rois du monde. Et pendant vingt ans, aucun incident. Les jeunes apprenaient leurs limites à coups d'écorchures et de genoux bleus. Sauf que maintenant, c'est fini. Depuis la rentrée, une barrière en fer a été posée tout le long pour en empêcher l'escalade, entre autres. Ça ressemble à une cage.

C'est l'ancienne aire de jeu de mes garçons, révisée façon XXI^e siècle. Tapis amortissants, modules en plastique stérile : zéro écharde, zéro hauteur, zéro panique. Fini les structures en bois qui tanguaient sous les pieds, les cordes rugueuses qui laissaient des marques aux paumes. À force de vouloir qu'ils ne tombent plus, les enfants n'apprennent même plus à grimper. On a rasé l'audace. Eradiqué l'inconfort. Sécurisé jusqu'à l'ennui.

On leur colle un casque, un filet, un gilet, et on s'étonne qu'ils aient peur de vivre. On surveille chaque geste, anticipe chaque chute. On leur interdit le danger et après, on s'étonne qu'ils ne sachent pas encaisser. Le risque ? Un mot sale. Le courage ? Une anomalie. La prise d'initiative ? Un bug dans le système. On préfère des enfants sages et prévisibles.

Le paradoxe est vertigineux. On les élève dans un monde standardisé et ensuite, on les jette dans un siècle qui pue la brutalité. Crises à la chaîne, violences sociales, catastrophes écologiques. Surtout que personne ne se fasse une bosse en jouant. Le monde dehors flambe, mais toi, t'as un toboggan en plastique mou pour te réconforter. C'est ça, le projet ?

Pourtant, l'audace, ce n'est pas un luxe. C'est ce qui reste quand on n'a plus rien à perdre. Qui fait tenir debout quand tout pousse à plier. Prendre un risque, c'est exister en dehors du plan. Dire non quand tout hurle oui. C'est monter trop haut, trop vite, pour voir si on peut redescendre entier. C'est accepter l'inconnu, faire confiance à ses instincts, oser l'imprévu. C'est là que ça commence, la liberté. Pas dans la sécurité. Dans l'expérience. Dans la faille.

Le pire, c'est que cette sécurisation à outrance n'est pas là pour protéger les enfants. Elle est là pour protéger les adultes de leurs angoisses, de leur incapacité à lâcher prise. On ne construit plus des individus, on manufacture des produits finis. Tous pareils, tous lisses. Et on appelle ça de l'éducation.

Mais on veut que la nouvelle génération résiste à ce monde de fous, il va falloir leur donner autre chose que du caoutchouc mou et des filets antichute. Il va falloir leur laisser la place pour tomber. Pour se faire mal. Pour se relever. Et recommencer. L'audace, ça commence dans le jeu et ça finit dans la pensée. Parce que penser par soi-même, c'est l'acte le plus subversif qui reste. C'est résister à l'uniformisation et refuser le monde de bisounours non pas pour s'endurcir, pour s'ouvrir, au contraire. Pour créer. Pour gueuler. Pour aimer, aussi. Sans peur.

On a aseptisé les lieux. Les corps. Les idées. Je veux croire qu'il est encore temps de renverser la vapeur, de remettre un peu de chaos où tout est trop rangé. Un peu de vertige tout est trop plat. Et de redonner à nos enfants ce qu'on est en train de leur voler à coups de normes ISO: le droit de devenir vivants.

Yasmine Char
Ecrivaine et dramaturge

CO Derborence

Chemin de la Chapelle 6

1964 Conthey

027 346 31 77

coderborence@edu.vs.ch

www.coderborence.ch